

DIPLOÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : **2H00**

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7 dans la version originale et **14 pages numérotées de 1/14 à 14/14 dans la version en caractères agrandis.**

ATTENTION : L'ANNEXE en page agrandie 14 est à rendre avec la copie

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents (20 points)

Histoire : L'Europe un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).

Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux guerres.

Document 1 : Incendie du Reichstag (siège du parlement à Berlin), 27 février 1933.



Le Reichstag est le siège du parlement allemand, où les lois sont votées démocratiquement.

Les nazis prennent prétexte de l'incendie du Reichstag, qu'ils attribuent abusivement à un déséquilibré, membre du parti communiste, pour interdire ce dernier et abolir les libertés civiles.

Document 2 : Les conséquences de l'incendie du Reichstag

le 27 février 1933.

Hitler peut frapper. Ses décisions ne tardent pas [...]. Le 1er mars (1933), une ordonnance « pour la défense du peuple et de l'État » [...] restreint ce qui subsistait de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, du droit de réunion. Le secret postal, télégraphique, téléphonique est aboli [...]. En quelques jours, 5 000 personnes sont arrêtées en Prusse, 2 000 en Rhénanie [...]. Le 23 mars 1933, les pleins pouvoirs sont votés à Hitler par 441 voix contre 94, soit plus des deux tiers des présents [...]. En vertu des pleins pouvoirs, Hitler est désormais le maître absolu du Reich. Il peut légiférer (1) à sa guise dans tous les domaines. [...] Le 14 juillet 1933, au milieu d'un train (2) de 19 lois nouvelles, il s'en trouve une qui interdit la formation de tout parti politique en Allemagne [...]. Il ne doit plus y avoir dans le IIIe Reich, qu'un seul parti, le Parti national-socialiste, le Parti unique, le Parti omnipotent (3).

Source : André François-Poncet, Souvenirs d'une ambassade à Berlin, Flammarion, 1946.

(1) Légiférer : faire des lois

(2) Un train : une série

(3) Omnipotent : tout puissant

Questions :

Document 1

- 1.** Quelle institution est incendiée le 27 février 1933 ?

- 2.** Comment les nazis utilisent-ils cet événement pour éliminer leurs adversaires politiques ?

Document 2

- 3.** Quelles sont les libertés supprimées par Hitler après l'incendie du 27 février 1933 ? (3 réponses attendues)

- 4.** Que se passe-t-il le 23 mars 1933 ?

- 5.** Que peut faire Hitler désormais ?

Documents 1 et 2

- 6.** Expliquez en quelques lignes comment Hitler met fin à la démocratie en Allemagne.

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères (20 points)

Géographie : Dynamiques territoriales de la France contemporaine.

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur une étude de cas ou sur des exemples vus en classe, décrivez les différents espaces d'une aire urbaine et expliquez leurs dynamiques. (14 points)

2. Complétez l'annexe à la page agrandie 14. (6 points)

- Nommez et localisez la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie.
- Nommez et localisez l'Afrique.
- Nommez et localisez la France métropolitaine.
- Nommez et localisez l'océan Pacifique et l'océan Indien.

Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique. (10 points)

Thème : Construire une culture civique

Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité

Document 1 : Alerte tsunami, les élèves de Tahaa jouent le jeu

Les grands ont dû aider les petits dans la montée de 2 km.

©Polynésie la 1ère



Quels sont les bons gestes à adopter face à un tsunami ? Nul ne doute que les enfants de Tahaa les connaissent désormais par cœur, à l'issue de l'exercice grandeur nature réalisé au collège de l'île vanille.

La sirène du collège retentit, une alerte redoutée par tous. En effet les gestes doivent être maîtrisés par la communauté d'élèves et de professeurs.... en cas de tsunami ils n'auront pas droit à l'erreur.

Un exercice étudié et présenté en classe, pour éviter tout débordement avec les enfants. Au cas où.

Les collégiens sortent en ordre. Ils y trouvent leur compte, une heure de sortie scolaire, mais avec la distance et la montée, ça use. Il faut tout de même compter 2 km de pente, il est important d'aider les plus petits car après tout, l'union fait la force. » Ça s'est bien passé dans le calme et la sérénité, c'est l'essentiel", estime Hoarai Katupa, professeur de sport au collège Uporu.

Cet exercice annuel permet de répéter les gammes (1) face à une situation critique, pour le bien et la sécurité de tous.

Source : Article, Outre-mer la 1ère, 5 octobre 2023

(1) Répéter les gammes : s'exercer

Document 2 : Plan individuel de mise en sûreté (PIMS)

EDITO	1. JE M'INFORME	2. JE ME PRÉPARE	3. J'AGIS
Tous résilients face aux risques !	sur les risques qui s'entourent	à faire face	en cas d'alerte
<p>Les catastrophes naturelles ou technologiques concernent l'ensemble de la population et peuvent affecter chacun d'entre nous.</p> <p>Face aux risques majeurs, la préparation aux crises est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et chaque citoyen.</p> <p>Ce guide vous aidera à identifier les risques autour de vous, à organiser votre autonomie durant cette phase critique, à vous protéger et protéger vos proches en situation d'urgence.</p> <p>Julien MARION Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises</p> <p>ETRE CITOYEN, C'EST AGIR. VOUS AUSSI, SOYEZ PRÊTS !</p> 	<p>Pour vous apporter les informations fiables et utiles sur les risques identifiés dans votre environnement immédiat, consulter les sources officielles existantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le site de la Direction de la protection civile (DPC) et du Plan d'urgence national (PEN) : www.dpc.gouv.fr• Le site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (DREAL) : www.dreal.fr• Le site de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des crises : www.scdg.gouv.fr	<p>Préparez un kit d'urgence contenant de quoi vivre pendant 3 jours. Il vous permettra d'être à l'abri dans votre domicile ou dans un abri temporaire. Il doit contenir les éléments essentiels à mettre dans ce qu'il devient, qui doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un kit de survie : www.scdg.gouv.fr/ressources/documents/kit-de-survie.pdf• Consulter le site internet de la Direction de la protection civile (DPC) et du Plan d'urgence national (PEN) : www.dpc.gouv.fr• Le site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (DREAL) : www.dreal.fr• Le site de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des crises : www.scdg.gouv.fr	<p>Pendant une crise, je suis l'évolution de la situation.</p> <p>Alertez vos proches :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur votre portable : www.meteo.alerte.fr• Sur votre tablette ou ordinateur portable : www.meteo.alerte.fr• Sur votre poste de radio : www.meteo.alerte.fr <p>Le FR Alert qui diffuse un message d'alerte sur les téléphones portables. Pour recevoir les alertes, il faut télécharger pour recevoir les alertes et activer les notifications. Les alertes sont déclenchées par les relais des autorités pour communiquer des informations vitales.</p> <p>Respectez les consignes officielles, vous participerez à votre sécurité et participez à l'éclosion des secours !</p> <p>Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des crises : www.scdg.gouv.fr</p> <p>Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie : www.dreal.fr</p> <p>Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des crises : www.scdg.gouv.fr</p>

Note du transcripteur : Document adapté en liste.

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts !

EDITO : Tous résilients face aux risques !

Les catastrophes naturelles ou technologiques concernent l'ensemble de la population et peuvent affecter chacun d'entre nous.

Face aux risques majeurs, la préparation aux crises est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et chaque citoyen. Ce guide vous aidera à identifier les risques autour de vous, à organiser votre autonomie durant cette phase critique, à vous protéger et protéger vos proches en situation d'urgence.

Julien MARION, Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises

1. JE M'INFORME sur les risques qui m'entourent

Pour vous apporter les informations fiables et utiles sur les risques identifiés dans votre environnement, de nombreuses sources officielles existent :

- Sur internet : tefenua.gov.pf et meteo.pf
- Auprès de votre mairie : Plan communal de sauvegarde (PCS)
- Auprès de votre Haut-commissariat : Direction de la protection civile (DPC)
- Les sites et réseaux sociaux des services de l'État : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Reportez ci-dessous les risques et comportements adaptés à partir de la liste au verso :

- Risque :
- Comportement :

- Risque :
- Comportement :

- Risque :
- Comportement :

- Risque :
 - Comportement :
- En cas d'évacuation, le lieu de regroupement est :
-

2. JE ME PRÉPARE à faire face

Préparez un kit d'urgence contenant de quoi vivre pendant 3 jours.

Il vous permettra d'être autonome en cas d'évacuation ou de mise à l'abri dans votre domicile. Voici la liste des objets et équipements essentiels à mettre dans ce kit d'urgence, qui doit rester facilement accessible.

Constituez-le sans attendre et vérifiez régulièrement son contenu.

- **Eau** : 1,5 L/personne/par jour
- **Outils de base** : (couteau multifonctions, ouvre-boîte, couverts, réchaud...)
- **Nourriture** : Fruits secs, conserves, Saô... petits pots pour bébé
- **Trousse médicale** : Pansements, désinfectants, paracétamol, antidiarrhéique, gel hydro-alcoolique, couverture de survie
- **Lampe de poche** : avec des piles de recharges
- **Radio** : avec des piles de recharges
- **Argent** : Espèces, chéquiers, cartes de crédit
- **Documents personnels** : Papiers d'identité, permis de conduire, carnet de santé, livret de famille, carte CPS, contrats d'assurance...

- **Double des clés** : de voiture et de maison
- **Sac plastique** : pour protéger les objets de valeur et les papiers importants
- **Photo** : des biens de valeurs
- **Vêtements de rechange**

Placez le kit d'urgence dans un endroit facile d'accès et partagez sa localisation avec vos proches :

3. J'AGIS en cas d'alerte

Pendant la crise, **je suis l'évolution de la situation.**

Les vigilances météo

Je surveille l'évolution des vigilances : <https://meteo.pf/fr/vigilance>
En situation orange ou rouge (pré-alerte et alerte), des conseils élaborés par les pouvoirs publics sont indiqués sur la carte et dans les bulletins de vigilance. Ils sont simples, adaptés à chaque phénomène et faciles à adopter.

L'alerte des populations

En cas de risque vital, les autorités peuvent activer :

- **FR Alert** qui diffuse un message d'alerte avec les consignes associées directement sur les téléphones portables. Pas d'inscription ni de téléchargement pour recevoir le message d'alerte.

- Les sirènes qui déclenchent un signal sonore de 3 fois 1 minute et 41 secondes. Il faut alors :
 - **éviter de téléphoner** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours
 - **rester à l'abri** n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités
 - **rester à l'écoute** des consignes des autorités
- Les réseaux sociaux des services de l'État diffuseront les alertes et les consignes. Les médias dont Polynésie 1ère seront les relais des autorités pour communiquer avec la population.

Respectez les consignes officielles, vous participerez à votre sécurité et soutiendrez l'action des secours !

Relevez les stations près de chez vous :

- Polynésie la 1ère Radio FM
- FM
- FM
- FM

Source : Site du Haut-commissariat de Polynésie française, mis à jour le 23/10/2024

Questions :

Document 1

1. À quel exercice les élèves du collège de Tahaa participent-ils ?

2. Pourquoi font-ils cet exercice tous les ans ?

Document 2

3. Dans l'édito, retrouvez l'objectif du plan individuel de mise en sûreté (PIMS).

4. Quelles sont les trois étapes du plan individuel de mise en sûreté (PIMS) ?

5. Lors d'un exercice d'évacuation d'alerte au tsunami organisé dans votre établissement, un de vos camarades vous propose de ne pas respecter les consignes et d'en profiter pour faire l'école buissonnière (« chapper »). Que pouvez-vous lui dire afin de le convaincre de se comporter en citoyen responsable et engagé face aux risques ? Rédigez vos arguments en une dizaine de lignes.

Votre réponse ne comportera aucun élément d'identité et de signature.

ANNEXE À RENDRE AVEC LA COPIE.

Ne pas inscrire de signes distinctifs sur l'annexe.

- Nommez et localisez la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie.
- Nommez et localisez l'Afrique.
- Nommez et localisez la France métropolitaine.
- Nommez et localisez l'océan Pacifique et l'océan Indien.

